COMMUNE DE LANGUEUX
Côtes d'Armor

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 03 juin 2020

L'an deux mille vingt, le trois juin à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Thérèse JOUSSEAUME, Maire de la Ville de Langueux

Etaient présents	Mesdames Thérèse JOUSSEAUME, Françoise HURSON, Françoise ALLANO, Marie-Hélène BISEUL, Brigitte MERLE, Gwénaëlle TUAL, Nadège PICOLO
	Messieurs Alain LE CARROU, Jean-Pierre REGNAULT, Claude DESANNEAUX, Daniel LE JOLU, Jean BELLEC, Eric LE BARS, Bertrand BAUDET, Adrien ARNAUD, Pierre-Marie CARSIN, Olivier LE CORVAISIER, Richard HAAS, Cédric HERNANDEZ, Yann SOULABAIL
Absents excusés	Madame Claudine LE BOUEC (pouvoir donné à Gwénaëlle TUAL), Chantal ROUILLE (pouvoir donné à Alain LE CARROU), Caroline BAGOT-SIMON (pouvoir donné à Yann SOULABAIL)
	Messieurs Michel BOUGEARD (pouvoir donné à Claude DESANNEAUX), Patrick BELLEBON (pouvoir donné à Thérèse JOUSSEAUME), Jean-Louis ROUAULT (excusé), Eric TOULGOAT (pouvoir donné à Richard HAAS)
Absente	Madame Isabelle ETIEMBLE
Secrétaire	Madame Gwénaëlle TUAL
Secrétaire Adjoint	Monsieur Richard HAAS
Secrétaire auxiliaire	Monsieur Yannick RAULT, Directeur Général des Services

Rapport n° 2020-50 **MODIFICATIONS DU TABLEAU DES EFFECTIFS**

Rapporteur : Monsieur Alain LE CARROU, Adjoint aux Finances, au Personnel et à l'Administration Générale

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, il appartient au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services.

I – CREATION DE POSTE

Le service de restauration et entretien de la Ville de Langueux a fait l'objet depuis plusieurs mois d'une restructuration importante, notamment en raison de la coopération de la production des restaurants scolaires des Villes de Trégueux et de Langueux.

Une gestionnaire de restauration et d'entretien, recrutée depuis le 23 avril 2019, assure la responsabilité, à la fois du service restauration et du service entretien.

Afin de la seconder dans ces missions, il est proposé de créer un poste d'encadrant intermédiaire référent de l'entretien des locaux, dont les missions seraient réparties entre l'entretien des équipements sportifs et la coordination de l'équipe des agents d'entretien de la collectivité.

Je vous propose donc de créer un poste d'adjoint technique à temps complet à compter du 01/07/2020.

II – MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS SUITE AUX PROMOTIONS INTERNES VALIDEES EN COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE & AUX AVANCEMENTS DE GRADE

Le Conseil Municipal est informé que plusieurs agents remplissent les conditions pour bénéficier d'une promotion interne ou d'un avancement de grade.

En conséquence**, je vous propose** de modifier le tableau des effectifs comme suit :

Situation ancienne		***Situation nouvelle***		***Nbre***	***DHS***	***Date d'effet***
Grade	***Catégorie***	***Grade***	***Catégorie***			

<u>Promotions internes</u>

Adjoint technique principal de 2e classe	C	Agent de maîtrise	C	2	TC	01/06/2020

<u>Avancements de grade</u>

Éducatrice de jeunes enfants de 1e classe	A	Éducatrice de jeunes enfants de classe exceptionnelle	A	1 1	TC TNC 28h	01/01/2020
Auxiliaire de puériculture principale de 2e classe	C	Auxiliaire de puériculture principale de 1e classe	C	1	TC	07/08/2020
Technicien principal de 2e classe	B	Technicien principal de 1e classe	B	1	TC	01.07/2020
Agent de maîtrise	C	Agent de maîtrise principal	C	1	TC	01.07/2020
Adjoint technique principal de 2e classe	C	Adjoint technique principal de 1e classe	C	4 2	TC	01/01/2020 23/08/2020

Je vous propose :

- d'adopter les modifications de grades au tableau des effectifs comme proposé ci-dessus ;
- et d'autoriser Madame la Maire (ou Monsieur le Maire), ou son(sa) représentant(e), à signer tout document relatif à cette délibération.

Le présent rapport, mis aux voix, est ADOPTE à l'unanimité.